

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, November 25, 2024

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 4:59 p.m. [ET] for its study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act; and in camera for consideration of a draft agenda (future business).

Senator René Cormier (Chair) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: My name is René Cormier, a senator from New Brunswick, and I am the chair of the Standing Senate Committee on Official Languages.

Before beginning, I would like to ask all senators and other participants who are here in person to consult the cards on the table for the guidelines to prevent audio feedback incidents. Please keep earpieces away from the microphones at all times. When not using the earpiece, please place it face down on the sticker placed on the table for this purpose.

Thanks to everyone for your cooperation.

I would now like to invite the committee members who are present today to introduce themselves, starting on my left.

Senator Mégie: Marie-Françoise Mégie from Quebec.

Senator Aucoin: Réjean Aucoin from Nova Scotia.

Senator Youance: Suze Youance, Quebec.

Senator Clement: Bernadette Clement from Ontario.

Senator Moncion: Lucie Moncion from Ontario.

The Chair: Thank you. Welcome, colleagues.

[*English*]

I also wish to welcome viewers around the country who may be watching. I would like to point out that I'm taking part in this meeting from within the unceded traditional territory of the Algonquin Anishinaabe Nation.

[*Translation*]

This evening, we have with us Raymond Théberge, Commissioner of Official Languages, to discuss the report entitled *A shared future: A closer look at our official language minority communities*.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 25 novembre 2024

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 16 h 59 (HE), pour son étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi; et à huis clos, pour l'étude d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Le sénateur René Cormier (président) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Je m'appelle René Cormier, sénateur du Nouveau-Brunswick, et je suis président du Comité sénatorial permanent des langues officielles.

Avant de commencer, je voudrais demander à tous les sénateurs et aux autres participants qui sont ici en personne de consulter les cartes sur la table pour connaître les lignes directrices visant à prévenir les incidents liés au retour de son. Veuillez tenir votre oreillette éloignée de tous les microphones à tout moment. Lorsque vous n'utilisez pas votre oreillette, placez-la, face vers le bas, sur l'autocollant placé sur la table à cet effet.

Merci à tous de votre coopération.

J'aimerais maintenant inviter les membres du comité présents aujourd'hui à se présenter, en commençant par ma gauche.

La sénatrice Mégie : Marie-Françoise Mégie, du Québec.

Le sénateur Aucoin : Réjean Aucoin, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Youance : Suze Youance, Québec.

La sénatrice Clement : Bernadette Clement, de l'Ontario.

La sénatrice Moncion : Lucie Moncion, de l'Ontario.

Le président : Merci. Bienvenue, chers collègues.

[*Traduction*]

Je veux également souhaiter la bienvenue aux gens de partout au pays qui nous regardent. Je tiens à souligner que je participe à cette réunion depuis le territoire traditionnel non cédé de la nation algonquine anishinabé.

[*Français*]

Ce soir, nous accueillons Raymond Théberge, commissaire aux langues officielles, pour discuter du rapport *Un avenir en commun : regard sur nos communautés de langue officielle en situation minoritaire*.

With him is Pierre Leduc, Assistant Commissioner, Strategic Orientation and External Relations Branch, and Patrick Wolfe, Assistant Commissioner, Compliance and Enforcement Branch. The Commissioner is in good hands this evening with their support.

Good evening, Mr. Théberge. Thank you for accepting our invitation and welcome.

We are looking forward to your opening remarks. They will be followed by a period of questions from the senators. You have the floor, Commissioner.

Raymond Théberge, Commissioner of Official Languages, Office of the Commissioner of Official Languages: Good evening, honourable senators.

On October 9, I published my report titled *A shared future: A closer look at our official language minority communities*, which highlights some of the issues these communities face.

The proposed solutions are aimed at those who have the power to create change, whether at the political, institutional or social level.

With this in mind, here is an overview of our observations.

Since taking office, I've stressed that education is the most powerful tool we have to ensure that a community's language and culture survives and flourishes. The learning continuum is essential for Canada's English and French-speaking minority communities.

Fortunately, the modernized Official Languages Act sets out the federal government's commitment to increase opportunities for English and French-speaking minorities to pursue quality learning in their own language throughout their lives. It's essential that federal institutions work with provincial and territorial governments to achieve results that serve the community's needs.

We also took a close look at intergovernmental agreements. The absence of clear, precise language clauses in intergovernmental agreements has too often resulted in funding that either doesn't reach the community or doesn't meet that community's needs and priorities. Clauses must include evaluation and monitoring mechanisms, as well as clear transparency and accountability mechanisms that will have tangible, measurable and lasting effects on communities.

As you know, immigration is a key element to our country's demographic vitality. For example, French-speaking newcomers among teaching personnel, the student population and health care

Il est accompagné de Pierre Leduc, commissaire adjoint, Direction générale de l'orientation stratégique et des relations externes, et de Patrick Wolfe, commissaire adjoint, Direction générale de la conformité et de l'application de la loi. Le commissaire est entre bonnes mains ce soir et il est bien entouré.

Bonsoir, monsieur Théberge. Merci d'avoir accepté notre invitation et bienvenue parmi nous.

Nous sommes prêts à entendre vos remarques préliminaires. Elles seront suivies d'une période de questions des sénatrices et sénateurs. La parole est à vous, monsieur le commissaire.

Raymond Théberge, commissaire aux langues officielles, Commissariat aux langues officielles : Mesdames et messieurs les sénateurs, bonsoir.

Le 9 octobre dernier, j'ai publié mon rapport *Un avenir en commun : regard sur nos communautés de langue officielle en situation minoritaire*, qui met en lumière certains enjeux auxquels font face ces communautés.

Les pistes de solution proposées s'adressent aux personnes qui ont le pouvoir de changer les choses, que ce soit sur le plan politique, institutionnel ou social.

Dans cette optique, voici un aperçu de nos observations.

Depuis mon entrée en fonction, je ne cesse de dire que l'éducation constitue l'outil le plus puissant d'une communauté pour assurer sa survie et l'épanouissement de sa langue et de sa culture. Le continuum en éducation est essentiel pour les communautés francophones et anglophones en situation minoritaire du Canada.

Heureusement, la version modernisée de la Loi sur les langues officielles énonce l'engagement du gouvernement fédéral à accroître les possibilités pour les minorités francophones et anglophones de faire des apprentissages de qualité dans leur propre langue tout au long de leur vie. Il est primordial que les institutions fédérales se concertent avec les gouvernements provinciaux et territoriaux afin d'obtenir des résultats qui répondent aux besoins des communautés.

Nous avons également examiné de près les ententes intergouvernementales. L'absence de clauses linguistiques solides et précises se traduit trop souvent par une aide financière qui ne parvient pas à la communauté ou qui ne répond pas à ses besoins et priorités. Les clauses doivent prévoir des mécanismes d'évaluation et de surveillance ainsi que des mécanismes clairs de transparence et de reddition de comptes qui auront des effets tangibles, mesurables et durables pour la communauté.

Nous savons tous que l'immigration est un élément clé de la vitalité démographique au pays. Par exemple, le personnel enseignant, la population étudiante et les travailleurs de la santé

workers can help build environments where people can thrive in their first official language.

To ensure the success of this important social project, I expect Immigration, Refugees and Citizenship Canada to create the conditions for a better immigration continuum, from recruitment to the full integration and retention of newcomers in French-speaking minority communities.

[English]

The Action Plan for Official Languages 2023-2028 is now in its second year. Although funding dedicated to the action plan was increased, there are still delays in providing funding to community organizations. I'm calling on the government to re-evaluate its approach to avoid these delays and to continue to improve its approach to monitoring, measuring and disbursing funds related to the action plan.

Interacting with the federal government and receiving services in the minority official language are critical parts of community vitality. I am therefore pleased that the Treasury Board of Canada Secretariat announced that over 700 existing points of service will be designated as bilingual.

I'd now like to talk about Quebec's English-speaking communities. Over the past two years, these communities have witnessed their language policy change significantly with the expansion of the Charter of the French Language in Quebec and the modernization of the act at the federal level.

I'm listening to their concerns. I'll be closely monitoring the implementation of this policy to analyze the impacts that the amendments have on our country's English- and French-speaking minorities.

Ensuring the vitality of official language minority communities means investing in a Canada that is diverse, open and respectful, not only to its people but also to its history and the future that we're shaping together. It's time for federal institutions to take concrete measures to ensure that the rights of communities are respected.

In order to protect official language communities and to ensure their full development, the Office of the Commissioner of Official Languages will continue to monitor the public environment, conduct investigations and make recommendations to institutions. I'll also continue to implement new tools such as compliance agreements, orders and administrative monetary penalties when the regulations on the application of the power are adopted.

francophones nouvellement arrivés peuvent contribuer à bâtir des milieux de vie où les gens peuvent s'épanouir dans leur première langue officielle.

Pour assurer le succès de cet important projet de société, je m'attends à ce qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada crée les conditions favorables à un meilleur continuum en matière d'immigration, depuis le recrutement jusqu'à l'intégration complète et la rétention des nouveaux arrivants dans les communautés minoritaires francophones.

[Traduction]

Le Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 en est maintenant à sa deuxième année. Bien que le financement connexe ait été augmenté, il y a encore des retards récurrents dans l'octroi des fonds aux organismes communautaires. Je demande au gouvernement de réévaluer son approche afin d'éviter ces retards et de continuer à bonifier son approche quant au suivi, à la mesure et au processus de versement des fonds liés au plan d'action.

Interagir avec le gouvernement fédéral et obtenir des services dans la langue officielle de la minorité sont des éléments essentiels de la vitalité des communautés. Je suis donc heureux que le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada ait annoncé que plus de 700 points de service existants seront désignés bilingues.

J'aimerais maintenant vous parler des communautés d'expression anglaise du Québec. Au cours des deux dernières années, ces communautés ont vu leur politique linguistique changer considérablement en raison de l'élargissement de la Charte de la langue française du Québec et de la modernisation de la loi à l'échelle fédérale.

Je suis à l'écoute de leurs préoccupations et je surveillerai de près la mise en œuvre de cette politique, afin d'analyser l'incidence de toute modification sur les minorités francophones et anglophones du pays.

Assurer le dynamisme des communautés de langue officielle en situation minoritaire, c'est investir dans un Canada diversifié, ouvert et respectueux, non seulement à l'égard de sa population, mais aussi de son histoire et de l'avenir que nous façonnons ensemble. Il est temps que les institutions fédérales prennent des mesures concrètes pour garantir le respect des droits des communautés.

Afin de protéger ces communautés et d'assurer leur plein épanouissement, le Commissariat aux langues officielles continuera de surveiller l'environnement public, de mener des enquêtes et d'émettre des recommandations aux institutions. Je continuerai aussi de mettre en œuvre les nouveaux outils, comme les accords de conformité, les ordonnances et, éventuellement, les sanctions administratives péquénaires lorsque les règlements sur l'application du pouvoir seront adoptés.

I hope that this information provides some food for thought on official language minority communities. It would be my pleasure to answer your questions in the official language of your choice.

[*Translation*]

The Chair: Thank you, Commissioner. We will now move on to the period for questions from senators.

Senator Aucoin: Thank you for travelling here to meet with us, Commissioner. What you have to say is very interesting.

I would like to explore something with you, since you talked about education. When the federal and provincial agreements were negotiated, you said we had to find a way for the governments to be accountable for those funds. Could we find a way for francophone communities to be at the bargaining table when those agreements are negotiated and through the entire process, up to the point when the money is transferred and used?

If I understand correctly, the current situation is that the federal-provincial agreements are negotiated between the federal government and the provinces and school boards, in the case of education, but that might apply in other areas, since they may not be at the table. What is the situation with the funds that used to be allocated to francophones in the past? Was there a way of measuring or ensuring that the funds went where they were supposed to go? Do you think there could be a way to include that in the new regulations, or do you have other recommendations?

Mr. Théberge: The situation you are describing has been going on, year after year, for decades.

The new Part VII of the act talks about a “consultation mechanism” for official language minority communities to ensure that their needs are properly met. In addition, federal institutions are responsible for doing impact studies, to ensure that programs and policies do not have negative or harmful effects on the communities.

We do not yet have the regulations to be made under Part VII. They are expected in the near future. It is important that there be two things in the regulations: first, the nature of the language clauses and the ways the language clauses are to be implemented must be clearly stated; and second, the mechanism for consulting with official language minority communities must be better defined.

I think we have these two things in the regulations, of course, because they lay out the procedure to follow for doing consultation and provide details as to the wording of language clauses. The word “shall” does not appear in Part VII at present;

En terminant, j’espère que ces éléments alimenteront vos réflexions sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire. C’est avec plaisir que je répondrai à vos questions dans la langue officielle de votre choix.

[*Français*]

Le président : Merci, monsieur le commissaire. Nous allons passer à la période des questions des sénatrices et sénateurs.

Le sénateur Aucoin : Merci, monsieur le commissaire, de vous être déplacé pour nous rencontrer. Ce que vous avez à dire est très intéressant.

J’aimerais explorer un sujet avec vous, car vous avez parlé de l’éducation. Lorsque les ententes fédérales et provinciales sont négociées, vous avez dit qu’il fallait trouver une façon pour que les gouvernements rendent des comptes sur ces fonds. Est-ce qu’on pourrait trouver une façon pour que les communautés francophones se trouvent à la table de négociations lorsque ces ententes sont négociées et tout au long du processus, jusqu’à ce que l’argent soit transféré et utilisé?

Actuellement, si je comprends bien, les ententes fédérales-provinciales sont négociées entre le fédéral et les provinces et les conseils scolaires — dans le cas de l’éducation —, mais cela pourrait peut-être s’appliquer à d’autres domaines, car ils ne sont pas nécessairement à la table. Qu’est-ce qui se passe avec ces fonds qui, par le passé, étaient attribués aux francophones? Est-ce qu’on avait une façon de mesurer ou de s’assurer que les fonds allaient où ils étaient censés aller? Selon vous, est-ce qu’il y aurait une façon d’inclure cela dans les nouveaux règlements, ou avez-vous d’autres recommandations?

M. Théberge : La situation que vous décrivez se répète année après année depuis plusieurs décennies.

Dans la nouvelle partie VII de la loi, on parle d’un « mécanisme de consultation » des communautés de langue officielle en situation minoritaire pour faire en sorte de bien répondre à leurs besoins. De plus, il incombe aux institutions fédérales de faire des études d’impact pour faire en sorte que les programmes et politiques n’ait pas d’effet négatif ou néfaste sur les communautés.

On n’a pas encore le règlement relatif à la partie VII. On l’attend incessamment. Dans le règlement, il est important d’avoir deux choses : d’une part, il faut bien préciser la nature des clauses linguistiques et les manières dont on va faire la mise en œuvre des clauses linguistiques, et d’autre part, il faut mieux définir le mécanisme de consultation auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Je pense qu’on a ces deux éléments dans le règlement, bien sûr, car on y précise la démarche à suivre pour la consultation et on donne des précisions sur le langage relatif aux clauses linguistiques. Actuellement, dans la partie VII, on ne voit pas le

it is somewhat more vague. The regulations need to specify that language clauses shall be included. The challenge is that we are entering the realm of federal-provincial-territorial relations.

Senator Aucoin: Thank you.

Senator Moncion: My question relates to an observation, a comment, that appears on page 6 of your document, where you state:

Quebec's English-language universities, CEGEPs and colleges are part of the solution, not part of the problem. These institutions can play a leading role in societal efforts to protect and promote the French language.

This ties in, if you will, with the comment you made about the anglophone minority in Quebec and education:

Given their national and international profile, they can be a valuable resource for students who are looking for a post-secondary education experience in English while being immersed in the French language and culture.

Can you explain your reasoning?

Mr. Théberge: In a study we did regarding relations between anglophones and francophones in Quebec society, we found, first, that a very high percentage of anglophones in Quebec are bilingual. They often speak French and consume cultural products in French. They do not see themselves as agents of assimilation. I find it hard to see how we can take the institutions or structures that have been put in place to ensure that a community is able to develop and place limits on their capacity, and then expect that this will have a positive impact on the majority population of Quebec. We saw in the study that a large majority of the members of the anglophone community want to contribute as citizens to Quebec.

Senator Moncion: Courses are given in French at Concordia and McGill. There are certain obligations now that require anglophones who decide to study in Montreal to take French courses. Those requirements seem to have shocked anglophones who came to study at Concordia and McGill. This is along somewhat the same lines as your comment about anglophones who come to study at an English-language university and are exposed to the francophone element of the province. This may be more the way that I wanted to better understand your comment. Often, when francophones find themselves with anglophones, the language used is English, and when anglophones find themselves with francophones, the same thing happens. In general, once

mot « doit »; c'est une chose un peu plus vague. Il faudrait préciser dans le règlement qu'on doit inclure des clauses linguistiques. Le défi, c'est qu'on tombe dans les relations fédérales-provinciales-territoriales.

Le sénateur Aucoin : Merci.

La sénatrice Moncion : Ma question touche une observation, un commentaire qui se trouve dans votre document, à la page 6, où vous indiquez ceci :

Les universités, cégeps et collèges anglophones du Québec font partie de la solution, pas du problème. Ces établissements peuvent jouer un rôle de premier plan dans le projet sociétal de protéger et promouvoir la langue française.

Cela vient faire une connexion, si vous voulez, avec le commentaire que vous avez fait par rapport à la minorité anglophone du Québec et à l'éducation :

Compte tenu du fait qu'ils sont un pôle d'attraction à l'échelle nationale et mondiale, ils deviennent une ressource précieuse pour ceux et celles qui recherchent une expérience d'études postsecondaires en anglais tout en vivant en contact avec la francophonie.

Pouvez-vous expliquer votre raisonnement?

Mr. Théberge : Dans une étude que nous avons effectuée au sein de la société québécoise sur les relations entre les anglophones et les francophones, nous avons constaté, en premier lieu, qu'un pourcentage très élevé d'anglophones au Québec est bilingue. Ils parlent souvent le français et consomment des produits culturels en français. Ils ne se voient pas comme des agents assimilateurs. Je vois mal comment on peut prendre les institutions ou les structures qui ont été mises en place pour assurer le développement d'une communauté et limiter leurs capacités, puis s'attendre à ce que cela ait un impact positif sur la majorité québécoise. Nous avons vu dans l'étude que la grande majorité des membres de la communauté anglophone veulent contribuer comme citoyens à la province de Québec.

La sénatrice Moncion : Il y a des cours donnés en français à Concordia et à McGill. Il y a maintenant certaines obligations qui font en sorte que les anglophones qui décident d'étudier à Montréal doivent suivre des cours de français. Ces exigences semblent avoir choqué les anglophones qui venaient étudier à Concordia et McGill. C'est un peu dans ce sens que vous aviez inscrit votre commentaire à propos des anglophones qui viennent étudier dans une université anglophone et qui sont exposés à l'élément francophone de la province. C'est peut-être plus en ce sens que je voulais mieux comprendre votre commentaire. Souvent, quand des francophones se retrouvent avec des anglophones, la langue utilisée est l'anglais, et quand des

there are anglophone elements present, the language used is English.

Mr. Théberge: I am a graduate of McGill University. Regarding what the government has proposed in terms of a certain percentage of courses being in French, the important thing, when a change to the language rules is proposed, is to consult the community and the institutions. In his report, Mr. Dubreuil, Quebec's French language commissioner, talks about gradually increasing the percentage of courses in French in post-secondary institutions, in consultation and partnership with the anglophone post-secondary institutions in Quebec.

It is also important to remember that the anglophone minority in Quebec is an official language minority that has its own infrastructure and institutions. Just as we want to ensure that francophone institutions outside Quebec are strong and robust, the anglophone community in Quebec also deserves strong and robust institutions. Incidentally, the student population at McGill University this year rose by 1.1% thanks to the higher number of francophones participating.

Senator Moncion: Are they studying in French or in English?

Mr. Théberge: I don't know. There may be a particular number of courses in English or in French. I don't know.

Senator Moncion: I want to address another comment you made in your document, in the third paragraph on page 14:

An additional misperception that persists among nearly half of Canada's French-speaking population is that Quebec's English-speaking communities are a privileged elite that is not well integrated into contemporary Quebec society.

I agreed with your comment in a way. My impression is that outside Quebec, anglophones in the other provinces of Canada consider Quebec anglophones to be treated worse in Quebec, and they use that argument to treat francophones worse in their own provinces. You talk about francophones' perception; my perception is different. I wanted to hear your thoughts about that comment. It is fair, but I wanted to know your reasoning.

Mr. Théberge: There is a perception that the anglophone community in Quebec is wealthy, elitist, and so on. That may have been the case in the 1970s, when I was a university student. There are several factors that changed that, including the migration of a large number of anglophones to other provinces, and immigration. Immigration has transformed Quebec's anglophone community. For example, there are the traditional

anglophones se retrouvent avec des francophones, c'est la même chose. Dès qu'il y a des éléments anglophones, la langue utilisée, en général, c'est l'anglais.

M. Théberge : Je suis diplômé de l'Université McGill. Quant à ce qui a été proposé par le gouvernement sur le plan d'un certain pourcentage de cours en français, ce qui est important lorsqu'on veut un changement de régime linguistique, c'est de consulter la communauté et les institutions. Dans son rapport, M. Dubreuil, commissaire à la langue française du Québec, parle d'augmenter le pourcentage de cours en français dans les institutions postsecondaires de façon graduelle, en consultation et en partenariat avec les institutions postsecondaires anglophones au Québec.

Il est également important de se rappeler que la minorité anglophone au Québec est une minorité de langue officielle qui a ses infrastructures et ses institutions. Tout comme nous voulons assurer que les institutions francophones hors Québec soient solides et robustes, la communauté anglophone du Québec mérite aussi des institutions solides et fortes. En passant, cette année, à l'Université McGill, la population étudiante a augmenté de 1,1 % grâce à la participation d'un plus grand nombre de francophones.

La sénatrice Moncion : Est-ce qu'ils étudient en français ou en anglais?

M. Théberge : Je ne sais pas. Il peut y avoir un certain nombre de cours en anglais ou en français. Je ne sais pas.

La sénatrice Moncion : J'aborde un autre commentaire que vous avez fait dans votre document, au dernier paragraphe de la page 14 :

Enfin, une perception erronée qui persiste chez environ la moitié des francophones du pays est que les communautés anglophones du Québec forment une élite privilégiée, et peu intégrée à la société québécoise contemporaine.

J'étais plus ou moins d'accord avec votre commentaire. J'ai l'impression qu'à l'extérieur du Québec, les anglophones des autres provinces canadiennes considèrent les anglophones québécois comme moins bien traités au Québec, et ils utilisent cet argument pour moins bien traiter les francophones dans leurs provinces. Vous parlez de la perception des francophones; j'ai une perception différente. Je voulais vous entendre sur ce commentaire. Il est juste, mais je voulais connaître votre raisonnement.

M. Théberge : Il existe une perception selon laquelle la communauté anglophone au Québec est bien nantie, élitiste, et cetera. C'était peut-être le cas dans les années 1970, quand j'étais étudiant à l'université. Il y a plusieurs facteurs qui ont changé cela, dont la migration d'un nombre important d'anglophones vers d'autres provinces et l'immigration. L'immigration a transformé la communauté anglophone du

communities on the North Shore and in the Eastern Townships that are often called the “historic anglophones”, but in Laval and on the Island of Montreal it’s a new generation. There are people who come from all over.

When people have a perception of a community, it is often very difficult to change it. I was in Saskatchewan and there was a Quebecker at the meeting who said, “I didn’t know there were francophones in Saskatchewan.” It is very hard to break down perceptions on either side. This is no longer the same community, the one that dominated the economy or public space in the 1960s or 1970s, but that perception persists in many regions of the country.

Senator Moncione: My perception—and I will leave it at that—is that the other provinces look at how anglophones are treated in Quebec and think, “If they are not treated well there, we should not treat francophones in our provinces better.” My impression is that there is a battle going on in every province and these arguments are used to justify the fact that they will not provide services to francophones in their province. That is just a digression. Thank you.

Senator Mégie: Welcome back, Mr. Théberge. I am pleased to see you and your colleagues again. My question is about the answer you gave Senator Aucoin concerning the definition of the language clauses. Is there a plan, when we talk about language clauses? What language clauses would be effective at getting results?

Mr. Théberge: I think that a robust or effective language clause has to specify tangible results and accountability—a requirement that the use of the funds be accounted for. It also has to be transparent. I think transparency is a basic principle. Otherwise, we don’t really know what is happening with the funds. This has to be accounted for and we have to make sure it leads to tangible results that are evaluated. That is definitely a process that can be described in regulations.

Senator Mégie: Thank you. I have another question: Have you had any feedback from Canadian Heritage and Treasury Board on the recommendations in your last annual report concerning the development of indicators and the deadline requested for preparing for the ten-year review of the Official Languages Act? Do you have any indicators to recommend?

Pierre Leduc, Assistant Commissioner, Strategic Orientations and External Relations Branch: Canadian Heritage has confirmed that they have initiated an exercise. It is still on the radar. Keep in mind that this is just the beginning. The deadlines we had proposed are still a year and a half or

Québec. Il y a les communautés traditionnelles, par exemple, sur la Côte-Nord et dans les Cantons-de-l’Est, qu’on appelle souvent les « anglophones historiques », mais à Laval et sur l’île de Montréal, c’est une nouvelle génération. Il y a des gens qui viennent de partout.

Souvent, quand on a une perception d’une communauté, il est très difficile de la modifier. J’étais en Saskatchewan et il y avait un Québécois à cette rencontre qui m’a dit : « Je ne savais pas qu’il y avait des francophones en Saskatchewan. » C’est très difficile de briser les perceptions d’un côté ou de l’autre. Ce n’est plus la même communauté qui dominait l’économie ou l’espace public dans les années 1960 ou 1970, mais cette perception perdure dans plusieurs régions du pays.

La sénatrice Moncione : Ma perception — et je vais m’arrêter là —, c’est que les autres provinces regardent la façon dont on traite les anglophones au Québec et se disent : « S’ils ne sont pas bien traités là-bas, on ne devrait pas mieux traiter les francophones dans nos provinces. » J’ai l’impression qu’il y a un combat qui existe dans chaque province et qu’on utilise ces arguments pour justifier le fait qu’ils n’offriront pas de services aux francophones dans leur province. C’est juste une digression. Merci.

La sénatrice Mégie : Bienvenue chez nous, monsieur Théberge. Je suis bien contente de vous revoir avec vos collègues. Ma question porte sur votre réponse au sénateur Aucoin sur la définition des clauses linguistiques. Y a-t-il un plan quand on parle de clauses linguistiques? Quelles seraient les clauses linguistiques efficaces qui feraient en sorte d’obtenir des résultats?

Mr. Théberge : Je pense que, dans une clause linguistique robuste ou efficace, il faut spécifier des résultats tangibles et une reddition de comptes, c'est-à-dire une comptabilité de ce que l'on fait avec les fonds. Il faut aussi que ce soit transparent. Je pense que la transparence est un principe de base. Sinon, on ne sait pas trop ce qui se passe avec les fonds. Il faut que ce soit comptabilisé et il faut s’assurer que cela mène à des résultats tangibles qui sont évalués. C'est assurément une démarche qu'on peut décrire dans un règlement.

La sénatrice Mégie : Merci. J’ai une autre question : avez-vous des échos de Patrimoine canadien et du Conseil du Trésor concernant les recommandations de votre dernier rapport annuel portant sur l’élaboration d’indicateurs et l’échéance demandée pour préparer la révision de la Loi sur les langues officielles aux 10 ans? Avez-vous des indicateurs à recommander?

Pierre Leduc, commissaire adjoint, Direction générale de l’orientation stratégique et des relations externes, Commissariat aux langues officielles : Patrimoine canadien a confirmé qu’ils ont entamé un exercice. C'est toujours sur le radar. Par contre, on en est au début. Les délais que nous avions

two years off. We just discussed the subject this morning at my level.

Mr. Théberge: To answer the second part of your question, the types of indicators that could be used to evaluate the impact of the act, both on the communities and on the federal government, are being examined. For example, there could be demographic indicators of vitality that relate to the health of educational institutions, socio-economic factors, and indicators concerning immigrant retention. There are a number of indicators that need to be developed.

What is important, however, is that we not delay. It is now 2024 and it will soon be 2025. We are talking about less than ten years, which puts us in 2033. The clock is ticking. If we do not have indicators in place to measure the impact of the act on the communities or the federal government, how are we honestly going to be able to come forward in seven years with reliable figures to better inform the next review of the Official Languages Act? There were parts of the act left untouched in this first modernization. Parts IV and V were not touched. Part V, on language of work, continues to be an important issue within the federal government.

Senator Mégie: Thank you.

You talked about immigrant retention. Last week, we had a meeting with a working group that has just published a report on immigrants leaving Canada. Most of those who leave are francophones. Is this something you have heard about? Do you have any idea why we are unable to retain them?

Mr. Théberge: Certainly, I have heard about that study. There are multiple factors that contribute to francophone immigrants leaving. First, if people settle in minority communities outside Quebec, there will be employability challenges. In those communities, people very often have to speak English, and have to have a certain level of fluency in English. There is also the issue of the recognition of diplomas and credentials and a shortage of welcoming communities.

When we talk about immigration, there is an entire continuum, from selection to settlement and integration into the communities. I am not persuaded that we have all the resources needed for retaining newcomers. We also have to recognize that people are often here because it is their plan for their lives, and they need a job and housing; they are also in Canada for their children's welfare. We do not have everything we need if newcomers are to be properly welcomed and integrated. Immigration, Refugees and Citizenship Canada has to do a better job on policy, particularly when it comes to the francophone lens; we need to truly understand the entire continuum and also understand how we can better support newcomers.

proposés sont quand même d'un an et demi ou deux ans. Nous avons justement échangé à ce sujet ce matin à mon niveau.

M. Théberge : Pour répondre à la deuxième partie de votre question, on se penche sur le genre d'indicateurs qu'on pourrait utiliser pour évaluer l'impact de la loi, d'une part sur les communautés et d'autre part sur l'appareil fédéral. Par exemple, il pourrait y avoir des indicateurs démographiques ayant trait à la vitalité par rapport à l'état de santé des institutions d'enseignement, des facteurs socioéconomiques, des indicateurs sur la rétention des immigrants. Il y a plusieurs indicateurs qu'il faut développer.

Toutefois, ce qui est important, c'est de ne pas tarder. Nous sommes en 2024, presque en 2025. On parle de moins de 10 ans, donc de 2033. Le temps s'écoule rapidement. Si on n'a pas des indicateurs en place pour mesurer l'impact de la loi sur les communautés ou sur l'appareil fédéral, comment pourra-t-on honnêtement se présenter dans sept ans avec des données fiables pour mieux éclairer la prochaine révision de la Loi sur les langues officielles? Certaines parties de la loi n'ont pas été touchées dans cette première modernisation. Les parties IV et V n'ont pas été touchées. La partie V, sur la langue de travail, demeure un enjeu important au sein de l'appareil fédéral.

La sénatrice Mégie : Je vous remercie.

Vous avez parlé de la rétention des immigrants. La semaine dernière, nous avons eu une rencontre avec un groupe de travail qui a justement publié un rapport sur les immigrants qui quittent le Canada. La plupart de ceux qui partent sont des francophones. Avez-vous eu vent de cela? Avez-vous une idée des raisons pour lesquelles on est incapable de les retenir?

M. Théberge : Certainement, j'ai eu vent de cette étude. Il y a de multiples facteurs qui contribuent au départ des immigrants francophones. Premièrement, si on s'installe dans des communautés minoritaires à l'extérieur du Québec, il y aura des défis sur le plan de l'employabilité. Très souvent, dans ces communautés, on doit parler anglais, on doit maîtriser l'anglais à un certain niveau. Aussi, il y a une question de reconnaissance des diplômes et des acquis et un manque pour ce qui est d'une communauté d'accueil.

Lorsqu'on parle d'immigration, il y a tout un continuum, de la sélection jusqu'à l'établissement et à l'intégration dans les communautés. Je ne suis pas convaincu qu'on a tous les moyens nécessaires pour retenir les nouveaux arrivants. Il faut également reconnaître que les gens sont souvent là parce que c'est leur projet de vie, et ils ont besoin d'un emploi et d'un logement; ils sont aussi au Canada pour assurer le bien-être de leurs enfants. On n'a pas tout ce qui est nécessaire pour bien accueillir et intégrer les nouveaux arrivants. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada doit faire un meilleur travail sur le plan des politiques, notamment lorsqu'on parle de l'immigration francophone; il faut réellement comprendre tout le continuum et comprendre aussi comment on peut mieux soutenir les nouveaux arrivants.

Senator Mégie: Thank you.

Senator Clement: Hello and welcome. I want to continue on the subject of francophone immigration.

I first want to thank you for doing us the honour of your recent visit to Cornwall. I had a meeting this morning with the community stakeholders who will be supporting the Welcoming Francophone Communities program. Cornwall has just been announced as a welcoming francophone community. We are very proud of this. However, we also need to get organized. We have to talk to Immigration, Refugees and Citizenship Canada and decide what trustee will be managing the money and so on.

I am going to do what Senator Moncion did. At pages 10 and 11 of your report, you say two things, and you just said it again in answer to Senator Mégie's question: Immigration, Refugees and Citizenship Canada needs to actively listen to francophone communities. Those communities are frustrated by the program's cumbersome administrative procedures. I heard it again this morning. I heard that Immigration, Refugees and Citizenship Canada is not listening, and it is complicated. The Cornwall stakeholders are bogged down. They are proud, but how do they move on to the next stage? These are concrete questions I am asking you. What do we have to do to get Immigration, Refugees and Citizenship Canada to listen? The welcoming francophone communities have been announced, everything is getting done in response to what you said, what you wrote, but things are not going very well.

Mr. Théberge: For some years now, I have been calling for a francophone strategy separate from Immigration, Refugees and Citizenship Canada's regular immigration programs—that is, to have a francophone pathway, a francophone immigration strategy, not a francophone lens for looking at programs that already exist, but an actual francophone pathway for supporting all these people. A whole lot of things are happening right now at Immigration, Refugees and Citizenship Canada; the focus is changing.

Senator Clement: That's true.

Mr. Théberge: There are so many things that the result is a bit of ambiguity and uncertainty. We have a dual pathway to immigration: a francophone one and an anglophone one. My opinion is that if we had a francophone pathway, it would mean we could put all the structures in place that are needed for supporting these people.

The other point you raised is the administrative complexity involved, which is criticized not only by these groups, but also by others who say that the department is very demanding when it comes to the administrative paperwork that has to be completed. We absolutely have to find a way to lessen this burden. Is this a

La sénatrice Mégie : Je vous remercie.

La sénatrice Clement : Bonjour et bienvenue. Je veux continuer sur la question de l'immigration francophone.

Je veux d'abord vous remercier de votre récente visite à Cornwall. Cela nous fait honneur. J'ai eu une rencontre ce matin avec les intervenants communautaires qui vont appuyer la démarche des communautés francophones accueillantes. Cornwall vient d'être annoncée comme étant une communauté francophone accueillante. On en est très fier. Toutefois, on doit aussi s'organiser. On doit parler à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, déterminer quel fiduciaire va gérer l'argent et tout le reste.

Je vais faire comme la sénatrice Moncion. Aux pages 10 et 11 de votre rapport, vous dites deux choses, et vous venez de le répéter en répondant à la question de la sénatrice Mégie : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada devra écouter activement les communautés francophones. Ces communautés déplorent la lourdeur des modalités administratives liées au programme. Je l'ai entendu encore ce matin. J'ai entendu qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada n'est pas en train d'écouter et que c'est compliqué. Les intervenants de Cornwall sont empêtrés. On est fier, mais comment passer à la prochaine étape? Ce sont des questions concrètes que je vous pose. Que doit-on faire pour qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada écoute? Les communautés francophones accueillantes ont été annoncées, tout cela se fait en réponse à ce que vous avez dit, à ce que vous avez écrit, mais cela ne se passe pas très bien.

M. Théberge : Cela fait un certain nombre d'années que je demande d'avoir une stratégie francophone séparée des programmes réguliers d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, c'est-à-dire d'avoir une voie francophone, une stratégie d'immigration francophone, pas une lentille francophone sur des programmes qui existent déjà, mais bel et bien une voie francophone pour appuyer tous ces gens. Il y a énormément de choses qui se passent actuellement à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada; on change de cible.

La sénatrice Clement : C'est vrai.

M. Théberge : Il y a tellement de choses que cela amène un peu d'ambiguïté et d'incertitude. On a une dualité en immigration, c'est-à-dire qu'il y a une voie francophone et une voie anglophone. À mon avis, si on avait une voie francophone, cela permettrait de mettre en place toutes les structures nécessaires pour accompagner ces gens.

L'autre point que vous avez soulevé, c'est la question de la lourdeur administrative. Elle est dénoncée non seulement par ces groupes, mais aussi par d'autres qui disent que le ministère est très exigeant pour ce qui est de la paperasse administrative qu'on doit compléter. Il faut absolument trouver une façon de réduire

matter of the departmental culture? One way to do this would be to talk specifically in Part VII of the act about immigration, about a plan that, incidentally, was submitted and is now over a year old. Certain points regarding immigration should perhaps be specified in the plan and in Part VII, however: to talk about lightening the administrative burden or developing a francophone pathway. We could add a program of some kind and talk about international students, temporary workers, permanent residents, and economic immigrants. What we could do is add a francophone criterion. It would be much easier if we had a francophone pathway, since people do not all come from the same countries. We could certainly develop two separate pathways.

Senator Clement: Who does this?

Mr. Théberge: It is within the remit of Immigration, Refugees and Citizenship Canada to do it. I am not the first person to propose this.

Senator Clement: When will we see progress on Part VII?

Mr. Théberge: Once regulations have been made.

Senator Clement: It is starting to be urgent.

Mr. Théberge: From day one, starting when Bill C-13 passed, we began asking that regulations be prepared quickly. We are told that the regulations will be ready in 2025, and 2025 is fast approaching.

Senator Clement: Fast approaching indeed. When you talk about a francophone pathway, do you mean a separate strategic plan, by and for?

Mr. Théberge: Yes, by and for.

Senator Clement: But led by Immigration, Refugees and Citizenship Canada?

Mr. Théberge: There would be a division of Immigration, Refugees and Citizenship Canada that would be responsible for this. There actually is needed expertise in this area. Immigration is a complex subject. Taking the example of international students, all visas went through Dakar for the whole of West Africa, for a long time, which is ridiculous. It is important to make sure we have good structures in place for doing the work.

Senator Clement: Thank you.

The Chair: I don't know whether this is your last meeting with us, since your term will be ending soon, but it is certainly an opportunity to listen and get your clearest advice, as you always give us.

ce fardeau. Est-ce une question de culture au sein du ministère? Une manière de le faire, ce serait que dans la partie VII de la loi, on parle de l'immigration comme telle, d'un plan qui a été soumis, en passant, et qui est dans sa deuxième année. Toutefois, on devrait peut-être préciser certains éléments dans ce plan et dans la partie VII en ce qui a trait à l'immigration, soit de parler de diminuer le fardeau administratif ou du fait de développer une voie francophone. On pourrait ajouter un programme quelconque et parler des étudiants internationaux, des travailleurs temporaires, des résidents permanents et des immigrants économiques. Ce qu'on pourrait faire, c'est d'ajouter un critère francophone. Ce serait beaucoup plus utile si on avait une voie francophone, car les gens ne viennent pas des mêmes pays. On pourrait sûrement développer deux voies séparées.

La sénatrice Clement : Qui fait cela?

M. Théberge : C'est dans le mandat d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada de le faire. Je ne suis pas le premier à faire cette proposition.

La sénatrice Clement : Quand progressera-t-on avec la partie VII?

M. Théberge : Une fois qu'on aura un règlement.

La sénatrice Clement : Cela commence à être urgent.

M. Théberge : Dès l'adoption du projet de loi C-13, dès la première journée, on a demandé qu'un règlement soit rapidement élaboré. On nous dit que le règlement sera prêt en 2025, et 2025, c'est bientôt.

La sénatrice Clement : C'est bientôt. Quand vous parlez de voie francophone, voulez-vous dire un plan stratégique séparé, par et pour?

M. Théberge : Oui, par et pour.

La sénatrice Clement : Mais mené par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada?

M. Théberge : Il y aurait une division d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada qui en serait responsable. Il y a quand même une expertise nécessaire dans le domaine. L'immigration est un sujet complexe. Si je reprends l'exemple des étudiants internationaux, pendant longtemps, tous les visas passaient par Dakar pour toute l'Afrique de l'Ouest; c'est ridicule. C'est important de s'assurer qu'on a de bonnes structures en place pour faire le travail.

La sénatrice Clement : Merci.

Le président : Je ne sais pas si c'est votre dernière rencontre avec nous, puisque votre mandat se terminera bientôt, mais c'est certainement l'occasion d'écouter et d'obtenir de vous les conseils les plus clairs, comme vous le faites toujours.

Regarding Part VII, there will be three sets of regulations, and we are hearing that all three might be created together and then introduced together. What are your thoughts on that, in terms of efficiency and priority? Obviously, all three are important. What can you say about this? We know how slow the process is of making regulations regarding Part VII and defining those regulations. We are also hearing that the government wants to move forward on the other regulations at the same time. Is this a good approach as the situation now stands, when there is some urgency for the official language communities?

Mr. Théberge: I would say that the priority is the regulations regarding Part VII; Part VII is already there, already in force.

Does Part VII include multiple things? Yes, but it is up to the federal institutions to take action. It is up to the federal government to take positive measures to support and ensure the development of minority communities. It is up to the government to consult, but how it is to do that is not specified.

For example, when we talk about consultation, we do not want to create a complex structure for the communities or to have this structure become a burden. It is important that a reasonable mechanism be developed for consultation.

In addition, it is important that we talk about the language clauses in Part VII. There was a lot of trouble with Part VII before the act was modernized because there were no regulations, so the federal institutions were doing more or less what they wanted; now they have a responsibility to take positive measures.

As long as all of this is not laid out in the regulations, however, we are still waiting. That does not mean that they cannot take positive measures; on the contrary, they can certainly do so.

I met with all the federal deputy ministers last May to explain their obligations under Part VII. Everything is generally understood, but what needs to be done to be sure it is implemented is to have much clearer regulations.

The other regulations are important, but when we are talking about the Use of French Act, we do not have an order in counsel and we need one. Monetary penalties are in a specific field related to transportation; that is important, but what is affecting the communities right now is Part VII.

The Chair: The government did say that it would be creating a Centre for Strengthening Part VII of the Official Languages Act; it had promised to do that. Where do you think we are on that? What role is it going to play and how is it going to help the

En ce qui concerne la partie VII, il y aura trois règlements, et on entend dire que les trois règlements seraient peut-être créés ensemble, puis seraient présentés ensemble. Qu'est-ce que vous en pensez, en matière d'efficacité et de priorité? Évidemment, les trois règlements sont importants. Que pouvez-vous dire sur cette question? On connaît la lenteur de la prise de règlement sur la partie VII et sur la définition de ce règlement. On entend également dire que le gouvernement veut avancer sur les autres règlements en même temps. Est-ce que c'est une bonne approche dans le contexte actuel, où il y a urgence pour les communautés de langue officielle?

Mr. Théberge : Je dirais que la priorité, c'est le règlement sur la partie VII; la partie VII est déjà là, elle est en vigueur.

Est-ce que la partie VII comprend plusieurs éléments? Oui, mais cela incombe aux institutions fédérales de prendre des mesures. Il incombe au gouvernement fédéral de prendre des mesures positives pour assurer le développement et soutenir les communautés minoritaires. Il lui incombe de consulter, mais la manière de le faire n'est pas précisée.

Par exemple, lorsqu'on parle de consultation, on ne veut pas créer une structure lourde pour les communautés ni que cette structure devienne un fardeau. Il est important de développer un mécanisme raisonnable en ce qui concerne la consultation.

De plus, il est important que l'on parle des clauses linguistiques dans la partie VII. On avait beaucoup de difficulté avec la partie VII avant la modernisation de la loi, parce qu'il n'y avait pas de règlement. Donc, les institutions fédérales faisaient un peu ce qu'elles voulaient; maintenant, elles ont la responsabilité de prendre des mesures positives.

Cependant, tant et aussi longtemps qu'on ne précise pas tout cela dans le règlement, on est en attente. Cela ne veut pas dire qu'ils ne peuvent pas prendre de mesures positives; au contraire, ils peuvent certainement le faire.

Au mois de mai dernier, j'ai rencontré tous les sous-ministres fédéraux pour leur expliquer leurs obligations face à la partie VII. Tout cela est compris de façon générale, mais ce qu'il faut pour assurer la mise en œuvre, c'est un règlement beaucoup plus clair.

Pour ce qui est des autres règlements, ils sont importants, mais lorsqu'on parle de la Loi sur l'usage du français, nous n'avons pas de décret et il nous en faut un. Les sanctions pécuniaires, c'est dans un domaine particulier relatif au transport; c'est important, mais ce qui touche les communautés en ce moment, c'est la partie VII.

Le président : Le gouvernement a bien dit qu'il mettrait en place un Centre de renforcement de la partie VII de la Loi sur les langues officielles; il l'avait promis. À votre avis, qu'en est-il? Quel rôle cela va-t-il jouer et de quelle façon cela va-t-il aider les

communities and the government move forward on implementing Part VII?

Mr. Théberge: Are meetings still being held with PCH about this?

Mr. Leduc: Yes, with Canadian Heritage and Treasury Board, correct. We were told that they had in fact been consulted a few times about Part VII. We are told that the next steps in the consultation will be primarily with the First Nations, Canada-wide, before moving on to the next steps.

The Chair: It is the Centre for Strengthening Part VII of the Official Languages Act; the government promised to set it up.

Mr. Leduc: Regarding the regulations, sorry, yes, the Centre for Strengthening Part VII of the Official Languages Act is still in Treasury Board's plans. Unfortunately, I do not have much detail on that subject.

Mr. Théberge: Things are not moving fast.

The Chair: Is it your impression that the government has a clear game plan for this? Is it your impression that there is a clear road map for implementing the regulations under Part VII and the things surrounding all that? You are certainly observing what is going on.

Mr. Théberge: Personally, I would say that at the start of the process, it was clear and they wanted to move quickly. Now we have reached a pre-consultation and consultation period and I get the impression that this was not actually planned. As Mr. Leduc said, the First Nations now have to be consulted; that had never been done before. So we have to see how it will be done. It will take time and time is not on our side, given the situation we find ourselves in right now. It will still have to be in the *Canada Gazette*.

At first, we had a firm game plan, but there have been obstacles along the way.

The Chair: I would like to hear your thoughts on the subject of funding, deadlines and delays in connection with the payments under the Action Plan for the Official Languages; the communities complain over and over about delays. It seems to be a recurring problem.

Do you think this would make it worthwhile to do a study? That is a question we might consider as a committee and other committees might also consider. Should a study not be done to understand the issues associated with delays and payments and red tape? It seems to me that this whole thing is very confused. What can you tell us about this?

communautés et le gouvernement à avancer sur la mise en œuvre de la partie VII?

M. Théberge : Y a-t-il toujours des rencontres avec PCH à ce sujet?

M. Leduc : Oui, avec Patrimoine canadien et le Conseil du Trésor, effectivement. On nous a dit qu'ils avaient bien été consultés à quelques reprises sur la question de la partie VII. On nous dit que les prochaines étapes de consultation se feront surtout avec les Premières Nations à l'échelle du pays, avant de passer aux prochaines étapes.

Le président : C'est le Centre de renforcement de la partie VII de la Loi sur les langues officielles; le gouvernement a promis de le mettre sur pied.

M. Leduc : Au sujet du règlement, pardon. Oui, le Centre de renforcement de la partie VII de la Loi sur les langues officielles est toujours dans les plans du Conseil du Trésor. Malheureusement, je n'ai pas beaucoup de détails à ce sujet.

M. Théberge : Les choses ne bougent pas vite.

Le président : Avez-vous l'impression que le plan de match du gouvernement est clair sur cette question? Avez-vous l'impression que la feuille de route pour mettre en place le règlement de la partie VII et les éléments qui tournent autour de tout cela est claire? Vous observez quand même ce qui se passe.

M. Théberge : À mon avis, je dirais qu'au début du processus, c'était clair et on voulait aller rapidement. Maintenant, on tombe dans une période de préconsultation et de consultation, et j'ai l'impression que cela n'était pas nécessairement prévu. Comme M. Leduc l'a mentionné, on doit maintenant consulter les Premières Nations; cela n'avait jamais été fait auparavant. Donc, il faut voir comment ce sera fait. Cela prendra du temps et le temps n'est pas notre ami, étant donné le contexte dans lequel on se trouve actuellement. Il faut quand même que ce soit dans la *Gazette du Canada*.

Au début, on avait un plan de match solide, mais il y a eu des obstacles en cours de route.

Le président : J'aimerais vous entendre sur la question du financement, des délais et des retards en fonction des versements qui viennent du Plan d'action pour les langues officielles; les communautés se plaignent énormément de retards. Cela semble être un problème récurrent.

Selon vous, est-ce que cela mériterait de mener une étude à ce sujet? C'est une question qu'on peut se poser en tant que comité et que d'autres comités peuvent se poser aussi. Est-ce qu'il n'y a pas lieu de mener une étude pour comprendre les enjeux associés aux retards, aux versements et à la lourdeur administrative? Il me semble qu'il y a là toute une zone assez confuse. Que pouvez-vous nous dire à ce sujet?

Mr. Théberge: In all the consultations we did with the communities across Canada in order to write this report, I would say that this is the issue that was raised almost everywhere by stakeholders. It is nothing new. When the former Action Plan on Official Languages was being monitored, the situation was the same: it took time. It is not as if the organizations had great big lines of credit they could use for operating; they need those funds to do the work and deliver programs.

Could a study be done? The question would really be: Who would be in the best position to do the study and what expertise would be needed? We are really talking about the machinery of government — I would even say the hardware store of government, and it takes a certain kind of expertise to do that kind of work. I think this kind of study needs to be done so we are better able to understand the reasons for this administrative complexity.

The question of who is in the best position... This is a study that calls for skills and expertise in very specific fields.

The Chair: Thank you.

Before moving on to the second round and giving the floor to Senator Aucoin, I have one last question for you.

When you appeared before our committee on May 27, I asked you a question about the investigation into the complaint filed about study permit caps. Can you tell us what progress has been made on that investigation?

Mr. Théberge: I am going to give Mr. Wolfe the floor.

Patrick Wolfe, Assistant Commissioner, Compliance and Enforcement Branch, Office of the Commissioner of Official Languages: I think I was the one who answered you at the time. We are getting to the end of the investigation; unfortunately, we are still in the investigation process. We won't go into the details, but the investigation is moving along and we will soon be submitting our final report.

Mr. Théberge: Even leaving aside the investigation, as far as the cap is concerned, there have still been initiatives taken by IRCC. Once again, a special project has been put in place, and it is very complex. The Atlantic institutions have told us this; participating in this pilot project is very complicated. This kind of comes back to what I was saying earlier: There are a lot of things happening at the same time in relation to immigration, whether it is international immigrants, the new targets, or temporary workers. It is hard to know where to start.

The Chair: Thank you for your answer.

M. Théberge : Dans toutes les consultations qu'on a faites auprès des communautés à travers le pays pour rédiger ce rapport, je dirais que c'est l'enjeu qui a été soulevé presque partout par les intervenants. Ce n'est rien de nouveau. Lorsqu'on a fait la vigie de l'ancien Plan d'action sur les langues officielles, la situation était la même : cela prenait du temps. Ce n'est pas comme si les organismes avaient de grosses lignes de crédit avec lesquelles elles peuvent fonctionner; elles ont besoin de ces fonds pour travailler et livrer des programmes.

Est-ce qu'on pourrait mener une étude? La question serait plutôt : qui serait le mieux placé pour faire cette étude et quelle expertise serait nécessaire? On parle vraiment de la machine gouvernementale, je dirais même la quincaillerie du gouvernement, et il faut une certaine expertise pour faire ce genre de travail. Je pense qu'il faut faire ce genre d'étude afin de mieux comprendre les raisons de cette lourdeur administrative.

La question de savoir qui est le mieux placé... C'est une étude qui exige des compétences et des expertises dans des domaines très spécifiques.

Le président : Je vous remercie.

Avant de passer au deuxième tour et de céder la parole au sénateur Aucoin, j'aurais une dernière question pour vous.

Lorsque vous avez comparu devant notre comité le 27 mai dernier, je vous avais posé une question sur l'enquête portant sur la plainte déposée au sujet des plafonnements des permis d'études. Pouvez-vous nous parler des progrès de cette enquête?

M. Théberge : Je vais céder la parole à M. Wolfe.

Patrick Wolfe, commissaire adjoint, Direction générale de la conformité et de l'application de la loi, Commissariat aux langues officielles : Je pense que c'est moi qui vous avais répondu à ce moment-là. On arrive à la fin de l'enquête; malheureusement, nous sommes encore dans le processus d'enquête. On n'entrera pas dans les détails, mais l'enquête avance bien et nous allons bientôt remettre notre rapport final.

M. Théberge : Même si on ne parle pas de l'enquête, en ce qui concerne le plafonnement, il y a quand même eu des initiatives de la part d'IRCC. Encore une fois, on a mis en place un projet spécial et c'est très lourd. Les institutions de l'Atlantique nous l'ont mentionné; c'est très lourd de participer à ce projet pilote. Cela revient un peu à ce que je mentionnais plus tôt : il y a beaucoup de choses qui se passent en même temps dans le domaine de l'immigration, que ce soit les immigrants internationaux, les nouvelles cibles ou les travailleurs temporaires. On ne sait pas toujours sur quel pied danser.

Le président : Je vous remercie pour votre réponse.

Senator Aucoin: On the question of your position on Part VII and the requirements or things that might be in the regulations, have you shared your requirements and complaints with the government?

Is there a mechanism by which you can assure us that the measures we saw in the report will be included in the regulations? What guarantee do we have?

Mr. Théberge: First, on our internet site, there is a position taken on Part VII. We also developed a road map for federal institutions for implementing Part VII, based on our interpretation of it. Given that a gap exists, we decided to fill it with the road map for federal institutions.

I referred to this at my meeting with the deputy ministers last May. We also shared our position with the FCFA, which is the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, and the QCGN, the Quebec Community Groups Network; our stakeholders are very aware of our approach, and the government is familiar with it.

Senator Aucoin: I may not have worded my question properly. What guarantee do you have that this position is going to be included in the regulations?

Mr. Théberge: There are no guarantees in life. We do our work, in the sense that when we are consulted, we state our positions, we remain hopeful, and we live to fight another day. When we are sent another draft or another document, we make more suggestions.

Ultimately, at a certain point, it is up to the government to decide what will be included or not included in the regulations.

We want to see explicit, clear regulations that govern federal institutions. Too often in the past the Treasury Board Secretariat has issued vague directives. We want this to be much clearer and much more precise, and we said as much in our document.

Senator Aucoin: Concerning the data that Canadian Heritage gets, I think they decided it would still be population estimates or estimates of rights holders. Is there a chance we will have actual data at some point? What could be done to get the figures rather than estimates? That could make a big difference.

Mr. Théberge: I think that is a matter of will. Asking for an estimate or the real number is a matter of will. I know that Statistics Canada can certainly do either one. It is extremely important to have an accurate count, because it has an impact on some communities. If we estimate there to be so many rights holders in some location, there may be more — or fewer.

Le sénateur Aucoin : Pour ce qui est de votre position par rapport à la partie VII et aux exigences ou aux éléments qui pourraient se trouver dans le règlement, est-ce que vous avez fait part de vos exigences et de vos doléances au gouvernement?

Est-ce qu'il y a un mécanisme par lequel vous pouvez nous assurer que les mesures qu'on a vues dans le rapport vont se retrouver dans le règlement? Quelle garantie avons-nous?

M. Théberge : D'abord, sur notre site Internet, il y a un positionnement sur la partie VII. On a aussi développé une feuille de route pour les institutions fédérales pour la mise en œuvre de la partie VII, selon notre interprétation de celle-ci. Étant donné qu'il y a un vide, nous avons décidé de le remplir avec cette feuille de route pour les institutions fédérales.

J'y ai fait référence lors de ma rencontre avec les sous-ministres au mois de mai dernier. On a aussi partagé notre position avec la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, la FCFA, et le Quebec Community Groups Network, le QCGN; nos intervenants sont très conscients de notre approche et elle est connue du gouvernement.

Le sénateur Aucoin : J'ai peut-être mal posé ma question. Quelle garantie avez-vous que cette position va se retrouver dans le règlement?

M. Théberge : Il n'y a aucune garantie dans la vie. Nous faisons notre travail dans le sens où lorsqu'on nous consulte, on met de l'avant nos positions, on espère toujours et on revient à la charge. Lorsqu'on nous envoie une autre ébauche ou un autre document, on fait d'autres suggestions.

En fin de compte, à un certain moment, il revient au gouvernement de décider ce qu'on va inclure ou non dans le règlement.

On veut un règlement explicite, clair, qui encadre les institutions fédérales. Par le passé, trop souvent, le Secrétariat du Conseil du Trésor a émis des directives vagues. Nous voulons que ce soit beaucoup plus clair et beaucoup plus précis et nous l'avons indiqué dans notre document.

Le sénateur Aucoin : Sur les données que Patrimoine canadien obtient, je pense qu'ils ont décidé que ce serait encore des estimations de population ou des ayants droit. Est-ce qu'il y a une chance qu'on ait les données réelles à un moment donné? Qu'est-ce qu'on pourrait faire pour avoir ces chiffres plutôt que des estimations? Cela pourrait faire une grosse différence.

M. Théberge : Je crois que c'est une question de volonté. Demander une estimation ou le nombre réel, c'est une question de volonté. Je sais que Statistique Canada peut certainement faire l'un ou l'autre. C'est extrêmement important d'avoir un dénombrement juste, parce que cela a un impact sur plusieurs communautés. Si on estime qu'il y a tant d'ayants droit à tel endroit, il y en a peut-être plus — ou moins.

What I remember from when I worked in education, especially as an assistant deputy minister, is that when we were asked how many schools should be built, my answer was “as many as possible”, because every time we built a school, no matter what city it was in, it was filled immediately; we did not have the right data. So it is clear that this data is crucial and that it must be precise. We need to know that there are so many rights holders in such and such particular riding.

A very high percentage of rights holders are not enrolled in minority schools. Every year we are missing a cohort in kindergarten, it has an impact on the system for the next 12 years.

The other important point in all this is that the communities move around. There are rights holders in the communities now where there weren't any before.

When I was a student at the University of Ottawa a very long time ago, there was no francophone school in Barrhaven, and today there is one. The francophone population is being dispersed and transformed and it is important to have that data.

Senator Moncion: I'm going to come back to the document. In the section titled “Scholarly research in French” you say there is another important issue that has resurfaced in recent years: The gradual decline of scholarly research conducted in French in Canada.

We know that the federal granting councils allocate over 40% of their funding to projects in English and are receiving fewer and fewer funding applications in French.

Do you think it would be worthwhile for all projects that receive funding from the federal government.... I don't want you to give me a yes or no answer, but when federal government funding is being provided for research projects, do you think the research should have to be published in French and English?

Mr. Théberge: It depends on whether we are talking about the granting councils. If we are talking about the granting councils, the Natural Sciences and Engineering Research Council of Canada and the Canadian Institutes of Health Research, for example, they are the ones who fund the research and there are very few criteria concerning language of publication.

What does concern me a great deal is that there seems to be a strong trend worldwide toward publishing research in English.

Ce dont je me souviens, lorsque j'occupais des postes dans le domaine de l'éducation, surtout comme sous-ministre adjoint, c'est que quand on demandait combien d'écoles on devrait construire, je répondais : « Autant que possible », parce que chaque fois qu'on construisait une école, peu importe la ville, elle était remplie tout de suite; on n'avait pas les bonnes données. Donc, c'est clair que ces données sont cruciales et qu'elles doivent être précises. Il faudrait savoir que, dans telle circonscription, il y a tant d'ayants droit.

Il y a un très fort pourcentage d'ayants droit qui ne sont pas inscrits dans les écoles de la minorité. À la maternelle, chaque année que l'on manque une cohorte, cela a un impact dans le système pour les 12 prochaines années.

L'autre point important par rapport à cela, c'est que les communautés se déplacent. Il y a des ayants droit maintenant dans les communautés où il n'y en avait pas auparavant.

Quand j'étais étudiant à l'Université d'Ottawa, il y a très longtemps, il n'y avait pas d'école francophone à Barrhaven, et aujourd'hui il y en a une. La francophonie se disperse et se transforme et c'est important d'avoir ces données.

La sénatrice Moncion : Je reviens au document. Dans la section « Recherche scientifique en français », vous indiquez qu'il y a un autre enjeu important qui a fait surface dans les dernières années, à savoir le déclin progressif de la recherche scientifique faite en français au Canada.

On sait que les conseils subventionnaires fédéraux accordent plus de 40 % de leur financement à des projets en anglais et qu'ils reçoivent de moins en moins de demandes de financement en français.

Croyez-vous que cela vaudrait la peine que tous les projets qui reçoivent du financement du gouvernement fédéral... Je ne veux pas que vous me répondiez par oui ou non, mais lorsqu'il y a du financement du gouvernement fédéral qui est fourni pour des projets de recherche, croyez-vous que les recherches doivent obligatoirement être publiées en français et en anglais?

Mr. Théberge : Cela dépend si l'on parle des conseils subventionnaires. Si on parle de conseils subventionnaires, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et les Instituts de recherche en santé du Canada, par exemple, ce sont eux qui financent la recherche et il y a très peu de critères en matière de langue de publication.

Ce qui me préoccupe énormément, c'est que la publication de recherche en anglais semble être une tendance lourde à l'échelle mondiale.

What I think is important is that there be specific programs for francophone minority communities, or official language minority communities (OLMC), within the granting councils, something that existed in the past.

Previously, there were special programs for the communities at the Social Sciences and Humanities Research Council (SSHRC) and Canadian Heritage (PCH) set up a panel of experts on this subject. The Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (Acfas), a centre to support French-language publishing, received funding. What concerns me is translation; a document is produced in French and is published in English, and the cost of translation is paid. Is this going to ensure the viability or vitality of French in the world of scholarly research? I am not persuaded it will.

We are entering the world of academic publishing, which is dominated by big international firms that control everything. How can we make sure, when someone publishes in a French journal, when they apply for teacher certification or tenure, that the journal will be recognized as being as good as another? This is a very complex ecosystem, but federal institutions have to take positive measures to support French-language publishing.

Senator Moncion: Yes, because you mentioned that. Things are published in English simply because, at the global academic level, they can be translated into French. There are very few francophone researchers and they often say to themselves, “If I want to be read, I have to publish in English.”

We are a bilingual country and research funding often comes from the government, which represents anglophones and francophones and says that Canada is a bilingual country. This should be a condition: “You are getting our money, so you publish in French and English, not just one of the two languages.”

When I studied at various universities, it bothered me a great deal. I'd chosen to study in French and I found it disturbing to see that I only had access to books in English in certain subjects. I found it absurd that a francophone would have to pay to read in English. It's not because I can't. I'm bilingual and I'll always be able to read both languages, whereas the reverse isn't necessarily guaranteed. An anglophone isn't necessarily able to read French. It was always a case of lowering the bar to the simplest element, which is considered to be English. As a result, there's a contamination effect: Documents are published in English, so young people are slowly going to university, and there's less access to French-language documents. That's the way it is in our country: We lower the bar and encourage anglicization even in education.

Ce qui me semble important, c'est qu'au sein des conseils subventionnaires il y ait des programmes spécifiques pour les communautés francophones en milieu minoritaire, ou les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM); cela a déjà existé auparavant.

Avant, il y avait des programmes particuliers au Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) pour les communautés et Patrimoine canadien (PCH) a mis sur pied un comité d'experts sur cette question. L'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (Acfas) a été financée — c'est un centre pour soutenir la publication en français. Ce qui me préoccupe, c'est la question de la traduction; on va produire un texte en français, on va le publier en anglais et on paie pour des frais de traduction. Est-ce que c'est ce qui va assurer la viabilité ou la vitalité de la langue française dans le monde de la recherche scientifique? Je n'en suis pas convaincu.

On tombe dans le monde de la publication universitaire, qui est dominé par quelques grandes firmes internationales qui contrôlent tout. Comment peut-on faire en sorte, lorsqu'on publie dans une revue francophone, lorsqu'on fait une demande pour l'agrégation ou la titularisation, de reconnaître que cette revue sera aussi bonne qu'une autre? C'est un écosystème très complexe, mais les institutions fédérales doivent prendre des mesures positives pour appuyer la publication en français.

La sénatrice Moncion : Oui, parce que vous l'avez mentionné. Les publications se font en anglais tout simplement parce qu'à l'échelle scientifique mondiale, elles peuvent être traduites en français. Il y a très peu de chercheurs francophones et ils se disent souvent : « Si je veux être lu, je dois publier en anglais. »

Nous sommes un pays bilingue et les fonds de recherche proviennent souvent du gouvernement, qui représente les anglophones et les francophones et qui affirme que le Canada est un pays bilingue. Cela devrait devenir une condition : « Vous recevez notre argent, vous publiez en français et en anglais, pas seulement dans une des deux langues. »

Quand j'ai étudié dans les différentes universités, cela me dérangeait énormément. J'avais choisi d'étudier en français et cela me dérangeait de voir que je n'avais accès qu'à des livres en anglais dans certaines matières. Je trouvais cela aberrant qu'une francophone doive payer pour lire en anglais. Ce n'est pas parce que j'en suis incapable. Je suis bilingue et je serai toujours capable de lire les deux langues, alors que l'inverse n'est pas nécessairement garanti. Un anglophone n'est pas nécessairement en mesure de lire en français. C'était toujours le nivellement par l'élément le plus simple, qui est considéré comme étant l'anglais. C'est ce qui fait que cela a un effet de contamination; on publie en anglais, donc cela fait que, tranquillement, les jeunes vont à l'université et il y a un moins bon accès à de la documentation en français. C'est comme ça dans notre pays : on nivelle et on encourage l'anglicisation même dans les études.

Mr. Théberge: I'll give an example that has nothing to do with Canada. I know researchers in Chile who don't speak English at all. They do agricultural research and it's published in English.

They write in Spanish; they don't speak English, but they publish in English. It has become a global trend. When I was at the Agence universitaire de la Francophonie, it was a serious problem; we're talking about France and other countries. Perhaps we should have that kind of requirement in Canada if the research is publicly funded. Perhaps your suggestion has merit.

Senator Moncion: The Chileans definitely write in Spanish and then it's translated into English.

Mr. Théberge: It's a global phenomenon. When I was talking earlier about the world of scientific journals, it's dominated by a few large companies. It's an international challenge, but local solutions must be found.

Senator Moncion: Thank you very much.

The Chair: I'd like to bring you back to the governance of the federal apparatus. You touched on this earlier, but I have a question about implementation plans for Part VII by deputy ministers and federal administrators. How does your office monitor that? Does the Office of the Commissioner intend to take action against recalcitrant institutions? How do you see the situation, and how can the Office of the Commissioner be a catalyst for implementing Part VII?

Mr. Théberge: As soon as Bill C-13 was passed, there was an initial meeting with the President of the Treasury Board, Ms. Anand, to inform her of the new governance responsibilities for the Treasury Board Secretariat.

In the past, the secretariat wasn't specific enough in terms of the expectations in its directives. What we hope now is that, given that the act gives governance responsibility generally to the secretariat and the governance of Part VII at Canadian Heritage, much stronger accountability frameworks will be developed. Once again, we are being consulted and are doing what we can to include our proposals in all this.

In a Westminster-style model, it's very much the deputy minister, who has a lot of flexibility and leeway in the implementation. What we want is something much more prescriptive than suggestive, but there is a tradition. When we are consulted, we monitor everything that comes out in terms of the secretariat's directives, but they don't yet really understand the role they must play in terms of governance.

M. Théberge : Je vais donner un exemple qui n'a rien à voir avec le Canada. Je connais des chercheurs au Chili qui ne parlent pas du tout anglais. Ils font de la recherche en agriculture et elle est publiée en anglais.

Ils rédigent en espagnol; ils ne parlent pas anglais, mais ils publient en anglais. C'est devenu une tendance mondiale. Quand j'étais à l'Agence universitaire de la Francophonie, c'était un sérieux problème; on parle de la France et d'autres pays. On devrait peut-être avoir ce genre d'exigence au Canada si la recherche est financée par des fonds publics. Votre suggestion a peut-être du mérite.

La sénatrice Moncion : Les Chiliens, c'est certain qu'ils écrivent en espagnol et ensuite, c'est traduit en anglais.

M. Théberge : C'est un phénomène mondial. Quand je parlais plus tôt du monde des revues scientifiques, il est dominé par quelques grandes compagnies. C'est un défi international, mais il faut trouver des solutions locales.

La sénatrice Moncion : Merci beaucoup.

Le président : J'aimerais vous ramener à la gouvernance faite par l'appareil fédéral. Vous avez abordé le sujet tout à l'heure, mais j'ai une question sur les plans de mise en œuvre de la partie VII par les sous-ministres et les administrateurs fédéraux. De quelle manière le commissariat surveille-t-il cela? Est-ce que le commissariat compte agir contre les institutions récalcitrantes? Quel est votre portrait de la situation, et comment le commissariat peut-il être un inducteur de dynamisme pour mettre en œuvre la partie VII?

Mr. Théberge : Dès l'adoption du projet de loi C-13, il y a eu une première rencontre avec la présidente du Conseil du Trésor, Mme Anand, pour lui faire part des nouvelles responsabilités en matière de gouvernance pour le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Par le passé, le secrétariat n'était pas assez précis sur le plan des attentes dans ses directives. Ce qu'on espère maintenant, c'est que, étant donné que dans la loi on donne la responsabilité de la gouvernance de façon générale au secrétariat et de la gouvernance de la partie VII à Patrimoine canadien, on va développer des cadres de responsabilisation beaucoup plus solides. Encore une fois, on nous consulte et on fait ce qu'on peut pour inclure nos propositions dans tout cela.

Dans un modèle de style Westminster, cela revient beaucoup au sous-ministre, qui a beaucoup de flexibilité et de marge de manœuvre dans la mise en œuvre. Ce qu'on veut, c'est quelque chose de beaucoup plus prescriptif que suggestif, mais il y a une tradition qui existe. Lorsqu'on nous consulte, on fait la vigie de tout ce qui sort relativement aux directives du secrétariat, mais ils ne comprennent pas encore très bien le rôle qu'ils doivent jouer sur le plan de la gouvernance.

It's fantastic: We have a new act, but without robust implementation of that act, it won't have the desired impact. We have high expectations about Bill C-13. However, it's important to remember that implementation must respect not only the letter of the law, but also the spirit behind it.

You no doubt remember the debates we had around modernization; we wanted the act to have an impact on community development. By the way, when the regulations are before your committee, you'll be able to study them in depth, at length, and to see where the strengths, weaknesses and flaws are. There's still a lot of work to do in terms of implementation. It's been almost two years and it's as though we're still in the early stages.

The Chair: I have a question that your document doesn't address, because there's a lot of talk about state and community governance. However, there are a number of federal institutions responsible for culture, such as the National Arts Centre and the Canada Council for the Arts. These cultural organizations have official language responsibilities. Does the Office of the Commissioner make sure that these major institutions are fulfilling their official language responsibilities? Is that something the office is talking about or not?

Mr. Théberge: That's something we haven't talked about, to my knowledge, and I don't think we've had any complaints recently. You're raising an excellent point, because these institutions have a huge impact on community development. Once again, these institutions are subject to Part VII of the act, so they must take positive measures. What concerns me is that in Part VII, the possibilities are extraordinary, but there has to be a willingness to take action and to properly respect these obligations under Part VII, a willingness to be proactive rather than reactive. Every federal institution must consider the impact it has on communities. Very often, they say that it doesn't affect them as federal institutions, but it's surprising how much we can affect the development of communities, regardless of what institution we work in.

The Chair: With regard to the work we've done on modernizing the act, you said that the government is consulting with Indigenous peoples regarding Part VII. I don't want to kick you out or make you leave too quickly, but I think this is the ideal time to get your thoughts on the relationship between official languages and Indigenous languages, which are, of course, in the environment. We all agree that we need to revitalize Indigenous languages, that we must work at it. They aren't official languages in the Constitution and the Official Languages Act, but how do you see that relationship, and what work should be done to properly integrate issues related to official languages and Indigenous languages in Canada?

C'est fantastique : on a une nouvelle loi, mais sans une mise en œuvre robuste de cette loi, elle n'aura pas l'impact que l'on souhaite. On a beaucoup d'attentes vis-à-vis du projet de loi C-13. Cependant, il est important de se rappeler qu'il faut une mise en œuvre qui respecte non seulement la lettre de la loi, mais aussi l'esprit derrière la loi.

Vous vous rappelez sûrement les débats que nous avons eus autour de la modernisation; on voulait que la loi ait un impact sur le développement des communautés. En passant, lorsque le règlement sera devant vous, votre comité pourra l'étudier en profondeur, en long et en large, et voir où sont les forces, les faiblesses et les failles. Il y a encore beaucoup de travail à faire sur le plan de la mise en œuvre. Cela fait presque deux ans et c'est comme si on en était encore à nos premiers pas.

Le président : J'ai une question qui n'est pas abordée dans votre document, parce qu'on parle beaucoup de la gouvernance de l'État et des communautés. Par contre, il y a un certain nombre d'institutions fédérales responsables de la culture, comme le Centre national des arts et le Conseil des arts du Canada. Ces organisations culturelles ont des responsabilités en matière de langues officielles. Au commissariat, veillez-vous à vérifier si ces grandes institutions prennent leurs responsabilités en matière de langues officielles? Est-ce un sujet que le commissariat aborde ou non?

M. Théberge : C'est un sujet que nous n'avons pas abordé, à ma connaissance, et je ne pense pas qu'on ait reçu de plaintes récemment. C'est un excellent point que vous apportez, parce que ce sont des institutions qui ont un impact énorme sur le développement des communautés. Encore une fois, ces institutions sont assujetties à la partie VII de la loi, donc elles doivent prendre des mesures positives. Ce qui me préoccupe, c'est que dans la partie VII, les possibilités sont extraordinaires, mais il faut qu'il y ait une volonté de passer à l'action et de bien respecter ces obligations relativement à la partie VII, une volonté d'être proactif au lieu d'être réactif. Il faut que chaque institution fédérale se penche sur l'impact qu'elles ont sur les communautés. Très souvent, elles se disent que ça ne les touche pas comme institutions fédérales, mais c'est surprenant à quel point on peut toucher le développement des communautés, peu importe dans quelle institution on travaille.

Le président : En ce qui concerne le travail qu'on a fait sur la modernisation de la loi, vous avez dit que le gouvernement mène une consultation auprès des Autochtones sur la question de la partie VII. Je ne veux pas vous mettre à la porte ni vous faire partir trop vite, mais je pense que c'est le moment idéal pour obtenir vos réflexions sur les relations entre les langues officielles et les langues autochtones qui sont, évidemment, dans l'environnement. On est tous d'accord pour dire qu'il faut revitaliser les langues autochtones, qu'il faut y travailler. Ce ne sont pas des langues officielles dans la Constitution et dans la Loi sur les langues officielles, mais comment entrez-vous cette relation, et quel devrait être le travail qui devrait être fait

Mr. Théberge: I think it's important to understand that the challenges related to Indigenous languages aren't necessarily the same as the challenges related to official languages. I had very good meetings with the Commissioner of Indigenous Languages, Mr. Ronald Ignace, and he's very aware of the challenges they face. They are asking for our support in terms of lessons learned.

The Chair: How are these challenges different?

Mr. Théberge: I'll give you an example: In British Columbia, there are several Indigenous languages. There are dozens and dozens, but few people speak them; we want to teach those languages, but no one teaches them. They want to develop a program where people immerse themselves in an Indigenous language and learn to teach that language at the same time.

The other important point in education is that there are so-called teachables. To obtain a certificate in education, one must be able to teach the teachables. Indigenous languages are not teachable at this time. We have to train teachers. We have to find people. I know that there's a partnership with Simon Fraser University. The other challenge is the number of languages spoken; there are also languages associated with a territory, which aren't spoken beyond that territory. I think that those two regimes can coexist. For example, in Iqaluit, they have three official languages acts: the federal act, the territorial act, and the Inuit Language Protection Act, and they coexist on the same territory. They have challenges, but I think we have to preserve what's in place.

How can we revitalize all those languages? Soon, the Indigenous Languages Act will be reviewed.

The Chair: Yes, every five years.

Mr. Théberge: It's getting under way: It will happen in 2024 and 2025. That's when we have to look at.... Certain objectives have been identified. What is the status? We have very good contacts with the Office of the Commissioner; they are part of the international association and we support them as best we can, but I think that the two systems can coexist.

The Chair: Okay, thank you very much.

We are at the end of this meeting, but I would still like, if there are no other questions from my colleagues... I was rereading the conclusion of your report and there are key words that stand out. You say that "The vitality of official languages will always require vigilance." You say that "all stakeholders [must] continue to be vigilant." You say that "[the Office of the Commissioner] will need to stay sharp." Despite your optimism,

pour bien intégrer les enjeux liés aux langues officielles et aux langues autochtones au Canada?

M. Théberge : Je pense qu'il est important de comprendre que les défis liés aux langues autochtones ne sont pas nécessairement les mêmes que les défis liés aux langues officielles. J'ai eu de très bonnes rencontres avec le commissaire aux langues autochtones, M. Ronald Ignace, et il est très conscient des défis auxquels ils font face. Ils nous demandent notre appui pour ce qui est des leçons apprises.

Le président : En quoi ces défis sont-ils différents?

M. Théberge : Je vais vous donner un exemple : en Colombie-Britannique, il y a plusieurs langues autochtones. Il y en a des dizaines et des dizaines, mais il y a peu de locuteurs de ces langues; on veut enseigner ces langues, mais personne n'enseigne la langue. Ils veulent développer un programme où on fait de l'immersion dans une langue autochtone et où on apprend à enseigner cette langue en même temps.

L'autre point important en éducation, c'est qu'il y a ce qu'on appelle en anglais les *teachables*. Pour obtenir son certificat en éducation, il faut être en mesure d'enseigner les *teachables*. Les langues autochtones ne sont pas des *teachables* pour l'instant. Il faut former des professeurs. Il faut trouver des gens. Je sais qu'il y existe un partenariat avec l'Université Simon Fraser. L'autre défi, c'est le nombre de langues parlées; il y a aussi des langues qui sont associées à un territoire, mais au-delà ce territoire, on ne parle pas cette langue. Je pense que ce sont deux régimes qui peuvent coexister. Par exemple, à Iqaluit, ils ont trois lois sur les langues officielles : il y a la loi fédérale, la loi territoriale et la Loi sur la protection de la langue inuit, et les trois coexistent sur le même territoire. Ils ont des défis, mais je pense qu'il faut préserver ce qui est en place.

Comment peut-on revitaliser toutes ces langues? Bientôt, on va en arriver à une révision de la Loi sur les langues autochtones.

Le président : Oui, tous les cinq ans.

M. Théberge : Cela commence : ce sera en 2024 et 2025. C'est à ce moment-là qu'on doit se pencher... On a identifié certains objectifs. Où en est-on? On a de très bons contacts avec le commissariat; ils font partie de l'association internationale et on les appuie du mieux que l'on peut, mais je pense que les deux systèmes peuvent coexister en même temps.

Le président : D'accord, merci beaucoup.

Nous en sommes à la fin de cette séance, mais je voudrais quand même, s'il n'y a pas d'autres questions de la part de mes collègues... Je relisais la conclusion de votre rapport et il y a des mots clés qui ressortent. Vous dites que « la vitalité des langues officielles nécessitera toujours notre vigilance ». Vous dites que « toutes les parties prenantes [doivent veiller] au grain ». Vous dites que « le Commissariat devra rester aux aguets ». Malgré

because there is some optimism in your report, you nevertheless identify, by means of this vocabulary, a certain number of challenges and a need for vigilance.

If you had a message to give us at the conclusion of this meeting, and since this may be your last meeting with us, what would be the key message that would ensure that, in 10 years, when the act is renewed, we'll have the impression that we strengthened both the official languages of this country and the official language minority communities?

Mr. Théberge: I think we have given ourselves the tools, the act and the action plan, but we must use them fully to be able not only to solidify what we have gained, but also to always make progress. We can never be satisfied with where we are now. In a minority environment, the status quo is a setback. We must always move forward.

Things are moving forward. When I was young, several years ago, there were no schools like the ones we have today, but the challenges and trends are different. There are external forces that have a huge impact on our communities. When the first law was passed, social media and technology didn't exist. We must always be vigilant and alert. How do we adapt? How can we use the act and the mechanisms in the act to address those challenges and solve many of the obstacles that are before us?

[English]

In 2018, someone said, "You know, Mr. Théberge, the official languages thing is settled. It's solved. There are no more problems."

[Translation]

I said, "With all due respect..."

There is this idea that official languages are a problem that's been solved. I don't think we will ever resolve the issue of official languages. That will always be part of the Canadian fabric. Some things will change, but this isn't an issue that can be resolved. It's a Canadian value, a contemporary value; it's not a historical value, it's a contemporary value that evolves over time. We have to be aware of that.

The Chair: With that, Commissioner, thank you very much. On behalf of my colleagues, I would like to thank you for all the work we have done together, particularly this major initiative to modernize the Official Languages Act. Your advice, your observations, your oversight, and your collaboration in the dialogue we've established have been very helpful to us. You've been helpful to us every time you've appeared before our

votre optimisme, parce qu'il y a un certain optimisme qui se dégage de votre rapport, vous identifiez quand même, au moyen de ce vocabulaire, un certain nombre de défis et une vigilance à observer.

Si vous aviez un message à nous livrer en concluant cette séance, et comme c'est peut-être votre dernière séance avec nous, quel serait le message clé qui ferait en sorte que, dans 10 ans, quand la loi sera renouvelée, on aura l'impression qu'on aura quand même renforcé à la fois les langues officielles de ce pays et les communautés de langue officielle en situation minoritaire?

M. Théberge : Je pense qu'on s'est donné des outils, soit la loi et le plan d'action, mais on doit les utiliser pleinement pour être en mesure non seulement de solidifier les acquis, mais aussi de toujours progresser. On ne peut jamais être satisfait d'où l'on en est actuellement. Lorsqu'on est en milieu minoritaire, le statu quo est un recul. On doit toujours avancer.

Les choses avancent. Quand j'étais jeune, il y a plusieurs années, il n'y avait pas d'écoles comme celles que nous avons aujourd'hui, mais les défis et les tendances sont différents. Il y a des forces extérieures qui ont un impact énorme sur nos communautés. Lorsqu'on a adopté la première loi, les médias sociaux et la technologie n'existaient pas. Il faut toujours être vigilant et être aux aguets. Comment est-ce qu'on s'adapte? Comment peut-on utiliser la loi et les mécanismes dans la loi pour faire face à ces défis et résoudre plusieurs des obstacles qui sont devant nous?

[Traduction]

En 2018, quelqu'un a dit : « Vous savez, monsieur Théberge, la question des langues officielles est réglée. Il n'y a plus de problèmes. »

[Français]

Moi, j'ai dit : « With all due respect... »

Il existe cette pensée que les langues officielles sont un problème qui est réglé. Je pense qu'on ne réglera jamais la question des langues officielles. Cela fera toujours partie du tissu canadien. Certaines choses vont changer, mais ce n'est pas une question qui peut se régler. C'est une valeur canadienne, une valeur contemporaine; ce n'est pas une valeur historique, c'est une valeur contemporaine qui évolue dans le temps. Il faut en être conscient.

Le président : Sur ce, monsieur le commissaire, merci beaucoup. Je prends la parole, au nom de mes collègues, pour vous remercier pour tout le travail que nous avons fait ensemble, notamment toute cette grande démarche sur la modernisation de la Loi sur les langues officielles. Vos conseils, vos observations, votre surveillance et votre collaboration dans le dialogue que nous avons établi nous ont été très utiles. Chaque fois que vous

committee, whether it was in the context of a study or to review the bill. I sincerely want to thank you, and, of course, I hope that you will always be in the environment of our work.

Thank you to your colleagues as well. The Office of the Commissioner is obviously yours because of your presence, but it also has a great deal to do with the staff. You are at an important stage of renewal and change. This is a major responsibility of the Office of the Commissioner, but it's a crucial role that you'll play for the future of official languages in Canada. Thank you very much for your appearance this evening and we'll see you soon, no doubt.

Mr. Théberge: Thank you.

The Chair: With that, dear colleagues, we'll take a break and come back in camera.

(The committee continued in camera.)

êtes venu au comité, cela nous a toujours été utile, que ce soit dans le cadre de notre étude ou pour l'examen du projet de loi. Je veux sincèrement vous remercier, en espérant évidemment que vous serez toujours dans l'environnement de nos travaux.

Merci aussi à vos collègues. Le commissariat, bien évidemment, c'est vous en raison de votre présence, mais c'est aussi beaucoup le personnel. Vous en êtes à une étape importante de renouvellement et de changement. C'est une grande responsabilité qui incombe au commissariat, mais c'est un rôle crucial que vous jouerez pour l'avenir des langues officielles au Canada. Merci beaucoup de votre comparution ce soir et à bientôt, sans doute.

M. Théberge : Merci.

Le président : Sur ce, nous allons faire une pause et nous reviendrons à huis clos, chers collègues.

(La séance se poursuit à huis clos.)
